BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

John K. Long à Margaret M. Swan; R. S. Harrigan à Matilde Reed; Chas Ballanca à Lenna A. Monteleone; Vincenzo Tusa à Maria Balali; Thos O'Kara à Elizabeth Adams; Jos. Philipps à Matilda Bradford; Guiseppe Lamonia à Nunziata Spiziale; Emile Plantagenet à Hermina Grabert; S. C. Abney à Marguerite Cahill; Jake Garotte à Mary Schafferkotter; John B. Pignolo à Frances Marques.

NAISSANCES

Mme Herman Mosing, un garçon; Sol Lindy, une fille; Paul P. Dronant, un garçon; Lawrence Mc L. Janin, une fille; C. B. Gondoli, un garçon; John H. Meyers, une fille.

DÉCÈS.

Anna G. O'Hara, 62 ans, 2241 Baronne; Louis G. Born, 41 ans, 2009 Lafayette; Mary A. Bubier, 21 mois, Prieur et Orléans; Reese Gray, 18 ans, 1500 N. Roman; Joseph Pagosi, 16 ans, Ozone, Miss.; veuve J. Alix 92 ans, Derbigny et Ste. Anne; John Ruba 49 ans, Saratoga et Perdido; Orelia Williams 4 mois, 2020 Français; Lawrence Rollings 8 mois, Washington et Robertson; Mme Annie E. Olivier 43 ans, St. Louis, Mo.; Clothilde Jefferson 13 ans, Hopital de Charité; Millard Robinson 26 ans, 1532 ave. Palmire.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Chas Chassaignac vs Louis D. Lagarde, réclamation de $1,900 sur des billets.

Bella Leitz vs Jos. Hall, demande de divorce.

J. J. Swiler vs A. H Roby, réclamation de $360 sur des billets.

Robt H. Marr vs Fred Smaltz, action en recouvrement de $154 40.

Demande d'émancipation

Alice E. Morales.

Chas O Sawtelle vs N. O. Railway & Light Co., action en dommages de $500.

Eva Purcins et als vs Marcus Purcins et als, demande de partage.

Salvadore Russo vs Fidelity & deposit Co, réclamation de $1,000 sur une caution.

Bancroft Ross & Sinclair Co vs Judson R. Toomer, réclamation de $123 33 sur un compte courant.

Mme Robert Royster vs son époux, demande de divorce.

Eliza A. Loney vs Valentine K. Irion, procès exécutif de $5,000.

Kohlman Bros & Sugaman vs Adolphe Koehland, attachement de biens.

Christopher Bollea vs John T. Hickey, réclamation de $1250.

Successions ouvertes

Paul A. Arceneaux, Louis H. Sailles, Marie M. Rabouin, Leonard G. Tobler.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions

V. Miramon, fugitif; John Laborie, blessure; Joe Spano, fugitif; Arthur Lalla, vol avec effraction; Anthony Tusa, objets volés en sa possession; Joe Williams, John Miller, Jos Leddy, actes de violence.

Condamnations:

U. Rosamano, vente d'aliments impurs, $30 d'amende ou 90 jours de prison.

Acquitté:

Carlo Buendo, achat d'objets volés.

Affaires abandonnées:

Antonio Carroll, Salvadore Bruno, objets volés en sa possession: Louis Deneves, tentative d'outrage: Matis Evans, attaque et blessure: Herman Fitchenberg, actes de violence

Trouvés coupables

L. Giglia, Joe Guastella, vente d'aliments impurs.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

François Tricou à René Tricou, 2 terrains, Champs Elysées, Marigny, Manuel et Beauregard, $500.

Succession Frank J. Fahnert à la Congrégation de Ste Rose de Lima, terrain, Bayou Road, Columbus, Dorgenois et Broad, $1,225.

Fred. G. Meyers à Teutonia Loan & Bldg Co., 2 terrains, St Roch, Musique, Grant et Johnson, $5,400.

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $6400.

Mme Eliza R. Norton à Mlle Lelian Loeber, terrain, Baronne, Foucher, Delachaise, Carondelet, $2,000.

Lawrence A. Webb et al à Sam'l H. Meyer, 3/4 int. dans deux terrains, Magasin, Live Oak, Bellecastle, Dufossat, $575.

Chas J. Vezien à John P. Vezien, intérêt dans 4 terrains, 5me District, Farragut, De Armas, Newton et Nelson; terrain, Delaronde, Villeré, Seguin et Barthélemy; 2 terrains, Eliza, Evelina, Le Boeuf et Whitney; terrain, Pacifique, Peter, Alix et Elmire; terrain, Belleville, Elmire, Evelina et Eliza; 2 terrains, Market, Powder, Bound et Elisa; terrain, Brooklyn, Lamarque, River et De Armas, $574 75.

Vve John Wormer, et als à Robt L. Lambert, 2 terrains, avenue du Parc de Ville, Carrollton Dumaine et Hennessy, $2000.

Mme John Jas Tanner et als à City Bank & Trust Co, 2 terrains, Canal, Carondelet, Commune et St-Charles, $60,000.

Louise Vallée et al à John McGuire, terrain, Mandeville, Marigny, Chartres et Decatur, $2,400.

Succession Mme Louise Barousse à Victor Barousse, terrain, Indépendance, Urquhart, Congrès et Villeré, $1,700.

Même à Eugène Barousse, portion Indépendance, Villeré, Robertson et Pauline, $1,000.

Même à George Barousse sept terrains, dans le même llet, $1,925.

Même au même, portion, dans le même llet, $700.

Même à Eugène Barousse, portion, dans le même llet, $400.

Eugène Barousse et als à la succession de Mme Louise Barousse, trois portions et sept terrains, dans le même llet; llet, Congrès, Urquhart, Indépendance et Villeré, ratification.

FAITS DIVERS.

M. Ball est nommé chef du bureau d'enrégistrement.

Baton Rouge, Lne. 11 novembre — Le gouverneur Sanders a officiellement annoncé ce matin la nomination de M. William P. Ball, aux fonctions de directeur du bureau d'enrégistrement électoral de la paroisse d'Orléans, en remplacement de M. T. M. Gleason, décédé.

Cette nomination avait été vivement recommandée au gouverneur par plusieurs organisations commerciales, entre autres par la Chambre de Commerce de la Nouvelle Orléans.

La loi sur la pureté des denrées alimentaires.

Les poursuites intentées à divers négociants accusés par le Bureau de Santé d'Etat de violation de la loi sur la pureté des denrées alimentaires ont eu pour résultat la condamnation de trois inculpés.

Joe Guartella, rue Hôpital 518, et L. Giglia, rue Mandeville 1400, se sont reconnus coupables d'avoir adultéré de l'huile d'olive en la mélangeant avec de l'huile de graines de coton. Leur sentence sera prononcée lundi prochain, 15 novembre.

M. Rosamano, secrétaire-gérant de la Louisiana Bottling Co., Ltd, rue Newton 408, a été reconnu coupable, sous trois chefs d'accusation, d'avoir employé de la sacharine pour la fabrication de sirops. Il a été condamné à 60 dollars d'amende.

Ajournement de la Convention Médicale.

La convention de l'Association Médicale du Sud s'est ajournée hier à midi, après avoir entendu les rapports des conseillers et voté une adresse de remerciements à M. John D. Rockefeller pour son don de $1,000,000 destiné à une croisade contre les progrès du "hook worm".

Avant de se séparer les délégués ont décidé de tenir leur prochaine convention, en 1911, à Nashville, Tenn., et ont élu le Dr. W. Crawford, de Hattiesburg, Miss., président de l'Association et le Dr. Oscar Dowling, de Shreveport, secrétaire-trésorier.

La Convention des Routes.

M Charles Farwell, président de l'Association des Bonnes Routes, M. Trezevant, secrétaire-gérant de l'Union Progressiste et le major Kern, tiendront une conférence samedi après-midi afin d'élaborer le programme de la Convention des Bonnes Routes qui doit s'assembler à la Nouvelle-Orléans le vendredi 19 novembre.

La Convention sera tenue dans la grande salle de l'Union Progressiste

La protection des animaux.

La Société Protectrice des animaux poursuit avec une louable détermination son œuvre et cherche à mettre un terme aux pratiques de certains marchands de chevaux qui, pour se débarasser d'animaux âgés et incapables de travail, ne reculent devant aucun procédé.

Les agents de cette société sont toujours à l'affût des délinquants et ne les ratent pas lorsqu'ils peuvent les surprendre en flagrant délit.

Hier ils ont arrêté un nommé S. Karsendick, établi au numéro 925 rue Gravier, qui ces jours derniers a vendu un cheval malade à un italien nommé Anthony di Luca. Karsendick a comparu devant le juge Fisher, de la première Cour Criminelle de Cité et reconnu coupable a été condamné séance tenante à 25 dollars d'amende ou trente jours de prison.

Dentiste en faillite.

Le Dr Valentin K. Irion, frère du Dr C. H. Irion, ancien président du Bureau de Santé d'Etat et l'un des dentistes les mieux connus de la Nouvelle-Orléans, a déposé son bilan hier à la Cour Fédérale de District et demandé à être mis en banqueroute volontaire.

Le passif du Dr Irion s'élève à 15,000 dollars. Son actif à $11,500.

Inventaire de succession.

L'inventaire de la succession de Mme Phillipina Pitz, épouse défunte de Vincent Schwankurt, a été enregistré hier matin à la cour civile de district.

L'inventaire porte sur une somme totale de 10,705.77 dollars représentant des valeurs et des propriétés foncières.

Changement d'horaire.

A partir de dimanche prochain 14 novembre, le train de voyageurs de la ligne New Orleans Great Northern, qui jusqu'ici quittait la Nouvelle-Orléans à 5:50 heures du matin partira à 6:30 heures du matin, et rentrera le soir à 6:10 heures au lieu de 6:50 heures.

Le train No 61, connu sous le nom de "St-Tammany Special", arrivera dorénavant tous les jours, excepté le dimanche, à 8:50 heures du matin au lieu de 7:45 heures.

L'horaire de tous les autres trains de la compagnie reste sans changement.

Coup de poing fatal.

Millard Robinson, un homme de couleur employé dans la demeure de Mme D. Danziger, avenue St Charles 3615, est mort à l'hôpital l'avant dernière nuit des suites d'un coup de poing reçu à la tempe.

L'individu s'était querellé avec un nommé Louis Johnson et ce dernier a frappé son adversaire. Robinson est tombé à terre et comme il ne donnait plus signe de vie il a été transporté à l'hôpital où il a succombé dans la nuit.

ARRESTATION.

Anthony Tusa, propriétaire d'une épicerie à l'angle des rues St Louis et Chartres, a été arrêté hier matin sur la requête de Thos McDermott, un courtier de sucre.

Ce dernier déclare que treize barils lui appartenant ont été volés l'avant-dernière nuit sur la levée au pied de la rue Canal et comme huit de ces barils ont été retrouvés dans l'épicerie de Tusa un affidavit a été formulé contre ce dernier.

Frank Roccaforte et Chas Cangelosi qui avaient également en leur possession une partie du sucre volé ont été mis en état d'arrestation.

VOL.

Claud Smith, un jeune homme de 18 ans, arrivé ces jours derniers de Selma, et domicilié dans une pension au No 304 de la rue Royale s'est plaint hier matin à la police qu'il avait été dévalisé pendant son sommeil par son camarade de chambre, un nommé Will Dallas.

Ce dernier est à l'heure actuelle recherché par les agents.

Vente d'un chantier.

Les chantiers de la Union Marine Works, situés sur le bord du fleuve, à Alger, ont été vendus hier à M. Louis Coleman, président de la New Orleans Iron Foundry, pour la somme de 21,000 dollars.

La vente a été conclue à la Bourse des Propriétés Foncières par MM. Kernaghan, Cordill et Parkerson, agents d'affaires, représentant le receveur de la Union Marine Works, M. F. W. Sadler.

Ces chantiers comprennent une grande étendue de terrain sur le bord du fleuve et des ateliers pour la réparation des navires.

ATHENEE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1909-1910.

PROGRAMME.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

FREDERIC MISTRAL ET SES ŒUVRES.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1910 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de $50 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpetuel,
BUSHROD ROUEN,
P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans

Procès en dommages.

M Charles O Sawtelle a intenté hier devant la cour civile de district un procès en dommages de 500 dollars à la New Orleans Railway and Light Company.

Le demandeur déclare qu'au mois de novembre dernier il se trouvait dans un car de la ligne Clio, lorsque une collision survint à l'angle de l'avenue Howard et de la rue Carondelet.

Le demandeur veulent que Sawtelle fut jeté à terre et dans sa chute se [illegible] gravement.

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire reflétant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

DÉCÈS.

DUTREY—Décédé le 11 novembre 1909, à 10:15 heures a m JULIEN DUTREY époux bien aimé de Catherine Mouledoux, âgé de 45 ans et 8 mois, natif de la Nouvelle-Orléans. Les parents et amis de la famille ainsi que la Butchers Ben. Assn. Butchers Union, N. O. Butchers Cooperative Abattoir Co. et Knights of Maccabees sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui vendredi, à 4 heures p m, de sa dernière résidence, 1823 rue Melpomene

AMUSEMENTS

Tulane TO-NIGHT AT 8:15 Mats Wed. Sat. 2
Commencant Dimanche 14 Novembre
PRIX: Soirs et Sam. Mat. 25c à $1.50 Mer. Mat. 25c à $1.00
Les Artistes Associés de Henry Miller dans
THE SERVANT IN THE HOUSE
Semaine Prochaine—PRISCILLA DEAN

Orpheum Phone Main 3333
Semaine Commençant Lundi soir 8 Nov. Matinées tous les jours Lundi exepté à 2:15 Prix 10c à 50c. Tous les soirs à 8:15. Prix 10c à 75c.
La Plus Fameuse Comédienne Anglaise
ALICE LLOYD.
La Favorite Internationale
Vaudeville Avancé: LES MENAGHINS
Orchestre Augmenté: CLAUD ET FANNIE USHER
15 Pieces: VILMOS WESTONY
KINODROME: BISON CITY FOUR
CAL STEWART
CYCLING ZANORAS
LES McGRADYS

BLANEY'S LYRIC THEATRE PHONE MAIN 134
EVERY NIGHT AT 8 SHARP
MAT.—SUN.—MON.—FRI.—SAT.
"La Seule Stock Co. Reconnue"
Changement Cette Semaine—Portraits.
Chas. E. Blaney Offre
EDNA MAY SPOONER
Et ses Artistes dans
"MISTRESS NELL"
Semaine Prochaine—The Girl from Rector's

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT
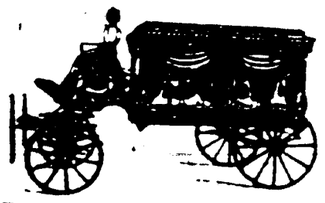
Entrepreneur de pompes funèbres
No 628 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1042.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. E. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
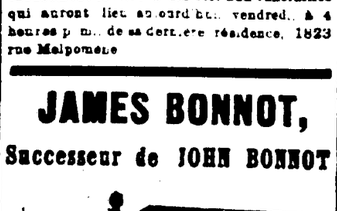
1108-1112 Rue Rd Remparts
PHONE: HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 282.
EMILE LABAT
(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1308 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

AMUSEMENTS.

Crescent TO-NIGHT AT 8 MATS Tues. Thurs. Sat. 2
PRIX SOIRS 15c à 75c MATINEES 15c à 35c
Le Plus Grand Magicien du Monde
THURSTON
SUCCESSEUR DE KELLAR
Semaine Prochaine—STRONGHEART

THEATRE DE L'OPERA.
Propriété du Grand Opéra Français de JULES LAYOLLE.
Samedi soir 13 Novembre à 8 heures—2me Année d'Abonnement
"LA FAVORITE"
Opéra en 4 actes de Donizetti. Avec MM. Zocchi, Bernetto Huberty et Mme Pierson. Grande Ballets par Mlles Fabris, Hanson, Cocolini et le corps de ballet.
Dimanche, matinée à 1 heure, "LA TRAVIATA" — Dimanche soir, à 8 heures, "LA PETITE BOHEME" opérette en 3 actes musique de Hirchmann. Le grand succès parisien, avec toute la troupe d'opérette.
En répétition LOUISE de Charpentier.
Bureau de location chez Grunewald de 9 a m à 6 p m 12nov—2

ATHENÆUM 12 Novembre 8:15 P. M.
La Société Philharmonique
Présente
La Grande Contralto
TILLY KOENEN
Le Bureau de Contrôle est maintenant ouvert au Magasin de Musique de Werlein
Prix: 75c à 2.00.

10c—SHUBERT Spectacle Continu de 12:30 à 10:30 p m Chaque Jour.
Grand Divertissement de Tableaux:
—De—
O. T. CRAWFORD.
Changement de Tableaux les Dimanches et Jeudis.
Chaque Représentation dure Plus d'une Heure

SALLE DE BILLARDS
—DE—
MILLER
Parties entre Experts Tous les Soirs.
Tables nombreuses et les plus modernes aux Etats-Unis. Un établissement parfaitement tenu et des mieux fréquentés à la Nlle-Orléans.
116 Rue Royale; 117 Passage de la Bourse, près Canal.
J. MILLER, Propriétaire.

CONSULAT DE FRANCE
Godchaux Building, 306-07
AVIS.
Renseignements demandés sur:
Théophile Arné (Basses Pyrénées).
Jean Baptiste Gendron décédé centenaire dans les environs de la Nouvelle-Orléans vers 1903 ou 1904.
Service Militaire—Classe 1909
Les jeunes gens nés en 1889 ou ceux des classes antérieures sont invités à se présenter au Consulat de France, en vue de leur inscription sur les tableaux de recrutement, à partir du 1er octobre prochain. Cette inscription sera close définitivement le 25 novembre.
oct—1908

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE,
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
Ligne directe au Havre, Paris (France)
Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morton.
LA GASCOGNE, 20 novembre.
*LA PROVENCE, 25 novembre.
*LA TOURAINE, 2 décembre.
LA BRETAGNE, 9 décembre.
*LA LORRAINE, 16 decembre
*LA PROVENCE, 23 décembre.
*LA TOURAINE, 30 décembre.
Agence générale, 19 rue State, N. Y.
*Vapeurs à double hélices.
Départ spécial:
*S. S. CHICAGO, 11 décembre.
Deuxième et troisième classes seulement:
NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE
S. S. MEXICO, 17 novembre.
Passage de Première Classe.....$80.00
Passage d'Entrepont.....$31.00
FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud
No 802 rue Commune, hôtesse Hennen
1er mars—1an

TABLIE EN 1891. PHONE MAIN 202.

John David Burghardt Co.,
Maîtres Plombiers Autorisés.
Les Plombiers et Gaziers Dignes de Confiance.
Agence—Filtres à Eau Hygeia, Fourneaux en Fer Patentés de Bora.
Commerciens d'Egouts une Spécialité
613-615 Rue BIENVILLE
Nlle Orléans.
1er sept—3m—dim mar ven

E. A. ANDRIEU.
SUCCESSEUR DE
JULES ANDRIEU.
Propriétés Foncières, Stocks et Bons.
802 RUE PERDIDO
Membre de la New Orleans Stock Exchange
P. O. Boite 113. Nouvelle Orléans, Lne

Excursions du Dimanche à Bon Marché

Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle Railroad.

Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m arrivent à 7:35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.

J. S. LANDRY, Surintendant.
17oct

Enfant blessé.

Sidney Fossier, un enfant de 12 ans demeurant rue Quartier, 833, en traversant la chaussée à l'angle des rues Touro et Bourgogne, hier matin, a été renversé et blessé à la tête par une automobile en charge du chauffeur John Purple. L'enfant a été pansé dans une pharmacie du voisinage.

Désastreux incendie à New York

New York, 11 novembre — Douze ouvrières ont été blessées au cours d'un incendie qui a éclaté ce matin dans un ateliers de lingerie à l'angle de la 31me rue et de la Septième avenue.

---

de son ami, moralement, et se montrait conciliant.

—Tu peux partir, disait-il. Tu vas trouver là-bas une société plus agréable que la mienne. Prends ton temps, et surtout ne te gêne pas pour moi. J'irai faire un tour dans la campagne, crayonner quelques vues.

Il accompagna Dufresne aux communs.

L'autre monta dans son tilbury, attelé de Bayadère, la trotteuse qui faisait la joie et l'orgueil de son maître et devançait toutes les voitures du pays, de même que son bateau léger comme un goéland devançait tous les autres.

C'était sa gloire.

Le Parisien regarda le tilbury s'engager rapidement sur la pente vertigineuse qui descend à la plaine.

Un étrange sourire crispa ses lèvres.

—Puisses-tu te rompre le cou en chemin, pensa-t il. En vérité, c'est trop de bonheur pour une brute de ta sorte!

Quelle terrible rancune avait-il donc contre lui et pourquoi la cachait-il sous les dehors de la plus étroite amitié?

La servante regagnait sa cuisine en haussant les épaules.

—Un joli garçon et capable, pensait-elle, mais qui ne donne sûrement pas de bons conseils au patron!.... Qu'est ce qu'ils ont tous les deux à tripoter tout le temps dans de gredin de Paris!

A cinq heures, le maître de l'Orfrasière reparut.

—Tout va bien? lui demanda Paul Tavernier, vautré sur un banc, dans le jardin.

—Tout.

—On t'a bien reçu?

—Admirablement.

—Ta future?

—Fatiguée, un peu triste même; mais, tu comprends, après une soirée comme celle d'hier!..

—Ah! elle est triste!.... fit Tavernier en ouvrant l'œil.

—Mais toujours charmante... Est-ce que toutes les jeunes filles, à l'approche du moment décisif, n'ont pas de ces rêveries....

—La terreur de l'inconnu, fit Tavernier en raillant.

Mais déjà de singulières idées lui venaient.

Cette jeune fille admirablement belle, riche, sans famille, qu'on avait pour ainsi dire jetée à la tête de ce Dufresne qui ne lui paraissait pas justifier une si grande faveur par ses qualités d'esprit ou de tournure, lui donnait à penser.

Et il se disait;

—Elle doit avoir une tare, un vice rédhibitoire. Qui sait? elle a commis une faute peut-être!

Il verrait, il observerait et il ferait jusqu'à la trouvaille.

Cela, c'était dans ses cordes.

Les secrets des autre sont toujours bons à connaître.

La comédie qui lui plaisait le plus, à lui, enfant perdu qui ne tenait à rien, était celle que dans son oisiveté il observait chaque jour autour de lui, en s'amusant des chutes, des misères, des fautes, des revers et des déceptions des autres.

Son ami interrompit ses méditations.

—J'ai un renseignement à te donner, dit-il. Demain on signe le contrat. Après-demain, par le premier train, nous partons pour Paris.

—La future?

—La présidente et moi.

—Qu'allez vous y faire?

—Toutes sortes d'achats, la robe de la mariée d'abord, commander des lettres, des habits pour moi, que sais-je?

—J'espère que nous enterrerons convenablement ta vie de garçon!

—C'est une idée, mais est-ce bien indispensable?

—Sans doute. Il faut marquer le passage. C'est comme le baptême de la Ligne pour les marins.

—C'est que....

—Si tu crains les indiscrétions, nous ferons la cérémonie en petit comité.

—Avec deux femmes sur les bras! objecta Dufresne, pourrai-je trouver le moment?

—Je ne te reconnais plus! Toi, si débrouillard! N'aie donc pas peur! Elles te sauront gré de les laisser seules un soir et de les débarrasser de ta personne.

—Tu m'en diras tant!

—Tu n'auras à t'occuper de rien. Je me charge de tout. Il te suffira de m'indiquer ton heure. Je serai à Paris avant toi....

Les deux amis dinèrent en tête à tête.

Paul Tavernier trouva son compagnon de plaisir assez terne, presque éteint.

—Est-ce déjà un des effets du mariage? lui dit-il.

L'autre ne répondit pas.

Il songeait à la Coudraie où il aurait voulu être, à Suzanne si charmante, en effet, malgré sa tristesse, et peut-être même à cause d'elle, à ses beaux yeux noirs, fatigués et battus, et qui semblaient avoir pleuré.

Il en oubliait la présence de ce spirituel compagnon de dix ans, de ce camarade qui lui rappelait le quartier Latin et Paris où il se plaisait, mais où en somme il n'avait eu que des aventures banales, sans conséquences et sans souvenirs. Il ne songeait plus à ce curieux qui le regardait du coin de l'œil en se demandant comment et pourquoi avait été décidé ce mariage étrange qui lui soufflait au cœur de vagues idées d'envie, tant Georges Dufresne semblait enthousiasmé de cette future qu'on lui avait jetée à l'improviste entre les bras avec sa beauté sa fortune présente et ses espérances de l'avenir!

Et il se répétait ce qu'il avait dit quelques instants plus tôt à son sceptique compagnon:

—Je l'aime.

Le lendemain, au moment où il partait pour Orvilliers d'où il ne devait rentrer qu'assez tard, Paul Tavernier partait de son côté pour rentrer chez lui.

Ils se serrèrent la main en se disant avec un accord parfait:

—A Paris.

VII

SACRIFICE!

A l'heure où Jacques d'Angeville et son ami lisaient la lettre de Suzanne sous les ombrages de la forêt de Compiègne, celle qui l'avait écrite la veille se trouvait seule dans une chambre de l'hôtel de Bade, au boulevard des Italiens.

C'est de là qu'après des hésitations sans nombre elle s'était enfin décidée à expédier les pages qu'elle venait d'écrire alors qu'elle en avait déjà déchiré tant d'autres, à les insérer en tremblant dans une enveloppe et à y tracer l'adresse:

"Monsieur le comte Jacques
"d'Angeville, lieutenant au
"12e chasseurs,
"à Compiègne."

Puis elle était sortie, en évitant les regards curieux de la présidente, indécise encore, pour aller à la plus prochaine poste, et là, presque à regret, elle avait laissé tomber de ses mains finement gantées, dans le guichet où elle ne pouvait la reprendre, cette lettre qui tranchait sa destinée.

Tout était fini.

De la visite nocturne de son ami d'enfance à la Coudraie elle était restée flottante, bouleversée par ses brûlantes déclarations.

C'était bien là celui qu'elle aurait aimé de toutes les forces de son âme.

Il était fier, loyal et généreux, grand seigneur, pour tout dire.

C'était vers lui que tout son être s'élançait emporté par un courant d'irrésistible sympathie, par une communauté d'idées et de sentiments, par une même nature et pour ainsi dire une même race.

Et cet entraînement existait depuis leur première enfance.

Lorsque le comte était accouru auprès d'elle dans la fièvre que lui causait la nouvelle imprévue qu'il venait d'apprendre, elle n'avait pu l'entendre sans en être profondément troublée. Sa lettre si passionnée et si digne en même temps, si aimante, avait porté son émotion à son comble.

Le lendemain, lorsque son fiancé était arrivé à la Coudraie, rayonnant, une rose à la boutonnière, elle avait dû mettre sa pâleur, ses airs sombres et la tristesse dont elle ne pouvait se défendre, sur le compte d'une inexplicable lassitude, d'un malaise subit, et dès le commencement du déjeuner elle s'était excusée de le quitter et l'avait laissé en tête à tête avec la digne madame Desaubiers qui disait naïvement

—C'est à n'y rien comprendre. Elle a une santé excellente. Jamais la pauvre enfant n'a eu même une migraine, à ma connaissance.

La vérité, c'est que Suzanne avait besoin de solitude, qu'elle ne savait ni dissimuler, ni mentir, qu'elle craignait de se trahir par quelque mot imprudent et qu'elle avait des tentations de crier à ce projet accepté si follement dans une heure d'énervement et de dépit, et qu'elle sentait si heureux près d'elle, si fier de son consentement:

—Mais vous ne voyez donc pas que ce n'est pas vous que j'aime et que je ne saurais vous aimer jamais!

Puis le souvenir du tranquille et cependant si terrible entretien qu'elle avait eu avec le marquis d'Angeville et dans lequel il s'était efforcé de détruire ses illusions, un moment effacé par les supplications de l'officier, ravivait ses ressentiments.

A continuer.